

Erosion marine en Camargue.

Chantal JOUANNO, Secrétaire d'Etat chargée de l'écologie, et Hubert FALCO, Secrétaire d'Etat chargé de l'aménagement du territoire, ont confié au maire des Saintes-Marie-de-la-Mer, une mission sur la gestion du trait de côte en Camargue libellée comme suit :

« Le phénomène d'érosion marine qui devrait s'accroître avec l'impact du changement climatique fait l'objet d'une préoccupation constante des pouvoirs publics. Il nous paraît aujourd'hui nécessaire de procéder à une évaluation précise de la gestion du trait de côte en Camargue et nous avons souhaité en conséquence confier une mission de réflexion à un élu d'expérience particulièrement impliqué sur cette question, une mission qui bien entendu devra se faire en étroite concertation avec l'ensemble des collectivités territoriales concernées..

Cette mission, prévue sur six mois, aura trois objectifs :

- *un recensement de la connaissance du phénomène d'érosion sur le littoral de Camargue ;*
- *une évaluation des différentes réponses apportées face à ce phénomène ;*
- *un examen des solutions qui n'ont pas encore été mises en oeuvre.*

Nous attendons beaucoup de l'analyse de Monsieur Roland CHASSAIN qui contribuera à notre réflexion pour la définition de notre stratégie en matière de prévention des risques littoraux. »



Une initiative qui appelle des propositions concrètes.

Comment ne pas se réjouir de cette initiative gouvernementale qui montre tout l'intérêt que portent les plus hautes autorités de l'Etat au problème de l'érosion du littoral camarguais. Toutefois, la durée de ladite mission et les moyens qui lui sont affectés nous laissent plutôt perplexes au regard de l'étendue du champ de l'étude, de la complexité du sujet traité et de l'importance des enjeux.

Même si aujourd'hui les causes du phénomène sont relativement bien connues - élévation du niveau de la mer, fréquence et violence des tempêtes, épuisement du stock sédimentaire lié à la diminution de l'apport du Rhône - les politiques de prévention des risques littoraux, qui sont susceptibles d'être aggravés sous l'effet du changement climatique, soulèvent encore de nombreuses interrogations qui appellent des réponses concrètes, adaptées et durables même si, en la matière, il subsistera toujours une part d'incertitude et d'approximation. Qu'il nous soit malgré tout permis d'espérer que l'analyse produite par le responsable de la mission ira bien au delà d'une simple "contribution à une réflexion pour la définition d'une stratégie".

Le SYMADREM : une mutualisation efficace.



Pour ce qui concerne plus spécifiquement notre commune, les actions entreprises depuis de nombreuses années à l'initiative des différentes collectivités territoriales avec l'appui de l'Etat ont permis de contenir partiellement le phénomène d'érosion. Ainsi, le SYMADREM (Syndicat Mixte d'Aménagement Des digues du Delta du Rhône et de la Mer), qui fut créé en 1998 par Michel Vauzelle Président de la région PACA, joue désormais un rôle déterminant, et reconnu par tous, pour la protection des personnes et des biens contre les crues du Rhône et les effets de l'érosion marine. Pour preuve, voici ce que déclarait le maire des Saintes à l'occasion de l'inauguration des travaux de reprofilage de l'épi des arènes et du prolongement du grand épi Est : *« Aujourd'hui le SYMADREM interrégional, grâce à son expertise technique exceptionnelle et à un personnel de grande qualité, est devenu l'acteur incontournable de la protection des personnes et des biens contre les crues du Rhône. C'est un exemple de démocratie participative et de gestion concertée ».*

Il faut préciser que le SYMADREM va investir près de deux millions d'euros en 2009 pour aménager le littoral des Saintes Maries de la Mer. A l'opposé de l'isolationnisme saintois, cet exemple illustre parfaitement à quel point la coopération et la synergie entre les différentes collectivités territoriales, avec l'implication de l'Etat, sont des atouts indispensables pour traiter de manière globale et solidaire les différentes problématiques camarguaises dans toutes leurs complexités.



Ni catastrophisme ni déni du danger.

Même si les travaux déjà réalisés et les chantiers en cours ont démontré toute leur utilité, chacun sait bien aujourd'hui que les solutions techniques mises en œuvre ne constituent qu'une réponse partielle, et pas forcément pérenne, au problème de l'érosion marine qui risque d'être amplifié et accéléré sous l'effet du changement climatique. De fait, cette mission gouvernementale est la bienvenue, d'autant plus que les analyses proposées à ce jour par les édiles saintoises sur le sujet ne sont pas vraiment faites pour nous rassurer. Ainsi, dans la revue National Géographique consacrée au climat (n° 61 d'octobre 2004), le premier adjoint en charge de l'urbanisme et de l'environnement repoussait déjà les oiseaux de mauvais augure en affirmant en substance : « *Le changement de climat, on le vivra en temps voulu. Pour le moment, notre problème vient du manque de sédiments et des crues du Rhône. Le reste...* ». Le reste, c'est précisément l'objet de la mission qui vient d'être confiée au premier magistrat de la commune. D'ailleurs, ce dernier ne fut pas en reste en matière de déni du danger potentiel quand il déclara dans la revue du PNRC (*Visages de Camargue* de décembre 2008) : « *la montée de la mer ne m'inquiète pas ; je suis toutefois contrarié par les agissements des médias qui dramatisent le sujet et ne tiennent pas compte des cycles climatiques* ».

Pourvu que la grande bleue, entre deux cycles climatiques, ne vienne pas contrarier un peu plus notre chargé de mission en élevant le niveau de ses tempêtes avant que celui-ci n'ait pu livrer les solutions qui permettront d'y faire face. Il n'y a pas que les journalistes qui soufflent sur la mer.



Trait de côte ... de port.

S'agissant de la mer, le SYMADREM s'occupe de tout et la municipalité des Saintes fait le reste, à savoir : l'agrandissement de Port Gardian. Ainsi, le directeur de la Semis annonçait fièrement à la une de *La Provence* du 28 février 2009, le doublement de la capacité de Port Gardian d'ici 2010, c'est-à-dire demain. Une fois passé l'effet de surprise dû à l'imminence annoncée de l'achèvement des travaux qui, à ce jour, n'ont toujours pas commencé, nous avons cherché à savoir quelle était la taille précise de l'agrandissement de manière à en mesurer l'impact sur le trait de côte du port. Exercice délicat car si le maire des Saintes, à l'occasion de la visite d'Alain Marleix du 19 juillet 2008, annonçait une extension de 500 anneaux, le directeur de la Semis indiquait, quant à lui, dans *La Provence* du 28 février dernier que Port Gardian allait passer de 370 à 600 anneaux soit un agrandissement de 230 anneaux. Enfin, pour clarifier les choses, le premier magistrat saintois déclarait dans *La Provence* du 4 mars dernier que l'extension du Port serait finalement de 350 anneaux en précisant toutefois : « pas avant 4 ou 5 ans ».





Bref, cette cacophonie portuaire n'est pas faite pour nous éclairer et l'on peut légitimement se demander si les promoteurs de ce rocambolesque projet en ont bien évalué tous les risques.

En effet, alors que les scientifiques s'accordent pour situer un des points les plus critiques de l'érosion marine au droit du village, n'est-il pas imprudent d'accentuer les risques en creusant un port sur la plage des arènes en s'abritant derrière un épis en T comme d'autres s'abritent derrière leur petit doigt ? Pourtant la tempête de novembre 1982 est encore dans toutes les mémoires, ou presque. Gageons que le maire des Saintes saura désormais mettre à profit son expérience et son expertise pour reconsidérer la question du trait de côte à l'endroit du port avant de charcuter la plage des arènes pour y creuser un dortoir à bateaux.

Pour l'anecdote, et pour rester dans l'approximation municipale, il faut savoir que le coût de construction d'un anneau est de l'ordre de 50000 euros ce qui nous conduirait allègrement à un budget prévisionnel oscillant de 13,5 à 25 millions d'euros selon que l'on se fie aux déclarations du directeur ou du président de la Semis

Science et communication.

La mission d'étude sur l'érosion du littoral camarguais qui impacte deux régions, deux départements et trois communes plus quelques organismes spécialisés sur le sujet tels que le PNRC, la Tour du Valat, la RNC, le CETMEF, les Services Maritimes, appelle un important travail de pilotage, de concertation et de synthèse. Espérons que cette étude scientifique ne débouchera pas sur un catalogue de voeux pieux assorti d'un glorieux plan de communication visant à rassurer à bon compte les populations concernées.

Au passage, on s'étonnera du caractère quelque peu étroit et ciblé du périmètre de la mission gouvernementale qui se limite au littoral camarguais. Pourtant, d'un point de vue strictement scientifique, le champ fonctionnel de l'étude est forcément plus large, notamment sur l'aspect climatique, même si les solutions peuvent être différenciées selon les zones et les enjeux. Bref, Hubert Falco a donné la priorité à PACA, le Languedoc-Roussillon attendra. Et puis, fort heureusement, les missionnés ne partiront pas de rien et l'idée de créer un « plan littoral » sur le modèle du « plan Rhône » fait déjà son chemin. Enfin, puisqu'il s'agit d'étudier les effets du changement climatique, espérons que le maire des Saintes trouvera rapidement une solution à ce nouveau phénomène météorologique qui provoque des pluies de prunes sur les bacs à fleurs des commerçants du centre ville.

Pour terminer, en guise de contribution constructive et pour tous ceux que le sujet intéresse, nous vous proposons deux liens sur des rapports qui résument assez bien l'état de l'art et des connaissances (et méconnaissances) sur le phénomène d'érosion de la côte camarguaise et les enjeux qui en découlent.

Programme IMPLIT (rapport final juillet 2007) : impact des événements extrêmes (tempêtes et surcotes) sur les hydrosystèmes du littoral méditerranéen dans le cadre du changement climatique.

http://www.ecologie.gouv.fr/IMG/pdf/gicc2_2-03_final_1.pdf

Etude de définition des enjeux de protection du littoral sableux (septembre 2006).

http://www.parc-camargue.fr/Francais/upload/Etude_enjeu_protection_littoral_phaseA.pdf